

**miliboo.com**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

**AU 31 OCTOBRE 2020**

<b>1</b>	<b>EVENEMENTS MARQUANTS .....</b>	<b>5</b>
1.1	EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES SOUSCRITES PAR M6 INTERACTIONS .....	5
1.2	L'ACTIVITE AU SORTIR DU PREMIER CONFINEMENT .....	7
1.3	NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	9
<b>2</b>	<b>COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>10</b>
2.1	COMPTE DE RESULTAT ANNUEL SIMPLIFIE .....	10
2.2	COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.....	11
2.3	FLUX DE TRESORERIE.....	14
<b>3</b>	<b>ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 31 OCTOBRE 2020.....</b>	<b>17</b>
3.1	COMPTE DE RESULTAT .....	17
3.2	BILAN .....	18
3.3	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	19
3.4	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	19
3.5	RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE .....	20
<b>4</b>	<b>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>21</b>
4.1	REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE .....	21
4.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	21
4.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	22
4.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	22
4.5	DEPRECIATION DES ACTIFS.....	22
4.6	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES .....	23
4.7	STOCKS .....	23
4.8	CREANCES.....	23
4.9	OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES.....	24
4.10	ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	24
4.11	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	24
4.12	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT .....	24
4.13	FRANCHISES DE LOYER .....	25
4.14	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	25
4.15	RESULTAT PAR ACTION.....	25
<b>5</b>	<b>NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX .....</b>	<b>26</b>
5.1	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	26
5.2	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....	26
5.3	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	27
5.4	CHARGES DE PERSONNEL.....	28
5.5	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS .....	28
5.6	RESULTAT FINANCIER .....	29
5.7	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	30
5.8	IMPOT SUR LE RESULTAT.....	30
5.9	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	30
5.10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	31
5.11	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	31
5.12	STOCKS ET EN-COURS.....	32
5.13	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....	32
5.14	AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF .....	32

5.15	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL .....	33
5.16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT .....	33
5.17	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	33
5.18	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES.....	33
5.19	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES .....	34
5.20	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....	34
5.21	AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF.....	34
5.22	PRODUITS A RECEVOIR.....	35
5.23	CHARGES A PAYER.....	35
5.24	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	35
<b>6</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	<b>38</b>
6.1	PLATEFORME.....	38
6.2	EMISSION D'ACTION NOUVELLES SUITE A ACQUISITION DEFINITIVE D'ACTION GRATUITES ATTRIBUEES.....	38
6.3	DEUXIEME CONFINEMENT .....	38

La Société MILIBOO est spécialisée dans le secteur de vente de mobilier, majoritairement en ligne. Créée en 2006, son activité consiste en l'import-export de mobilier « tendance », modulable et personnalisable sur Internet (marchandises et biens dits non réglementés). Avec plus de 2 500 références essentiellement vendues sur son site [www.miliboo.com](http://www.miliboo.com) et dans ses « Milibootik », deux points de vente physique situés au 14, boulevard de la Madeleine à Paris, et au 6 rue Grolée à Lyon, la société propose des gammes complètes de meubles pour toute la maison.

Miliboo contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur : conception/design, contrôle qualité (filiale en Chine), outils logistiques, marketing et relations clients sont internalisés. Disposant d'un entrepôt près de Fos-sur-Mer (13), opéré par un prestataire extérieur, la société est commercialement présente dans plusieurs pays d'Europe.

Miliboo est basée à Chavanod, en Haute-Savoie.

La société a été immatriculée le 14 septembre 2006. Depuis le 15 décembre 2015, Miliboo est cotée sur le marché Euronext Growth (Alternext) à Paris (code ISIN : FR0013053535; code mnémonique : ALMLB).

Miliboo publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.miliboo-bourse.com>.

## 1 EVENEMENTS MARQUANTS

### 1.1 EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES SOUSCRITES PAR M6 INTERACTIONS

Le 6 mars 2019, la Société a annoncé au marché la conclusion d'un partenariat avec M6 Interactions (ci-après le « Partenariat »). Dans le cadre de ce Partenariat, M6 Interactions s'est engagé à conclure un contrat publicitaire avec Miliboo pour une durée d'un an, reconductible sous condition de performance, pour deux ans. Aux termes de ce contrat, M6 Interactions réservera des espaces publicitaires à Miliboo sur les chaînes TV (M6, W9, 6ter, Paris Première, Teva), les radios (RTL, RTL2, Fun Radio) et les actifs digitaux (6Play, déco.fr, Golden Network...) du Groupe M6 en France.

En rémunération de cette convention publicitaire, M6 Interactions souscrira à des obligations convertibles en actions ordinaires de Miliboo qui seront libérées par compensation de créances.

Le partenariat conclu le 5 mars 2019 avec M6 Interactions a été reconduit pour une durée de deux ans le 30 juin 2020, les conditions de performance à l'issue de la première année ayant été satisfaites.

Sur la base de la délégation octroyée par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire le 2 mai 2019, le Conseil d'Administration a décidé l'émission d'une deuxième tranche d'OCA, appelée OCA2, dont les principaux termes et conditions sont détaillées ci-après

M6 Interactions a souscrit aux OCA2 en date du 4 juillet 2020.

<b>Émetteur</b>	Miliboo
<b>Montant nominal</b>	2 500 000 € au titre de la tranche 2
<b>Nombre d'OCA</b>	250 000 OCA au titre de la tranche 2 (les « OCA2 »)
<b>Valeur nominale unitaire</b>	10 euros
<b>Nature des OCA</b>	Obligations convertibles en actions ordinaires Miliboo
<b>Bénéficiaire des OCA</b>	<b>M6 INTERACTIONS</b> , société par actions simplifiée au capital de 34 271 098 €, dont le siège social est situé 89, avenue Charles de Gaulle – 92575 Neuilly-sur-Seine cedex, identifiée sous le numéro 388 909 459 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre
<b>Date d'émission et de jouissance des OCA</b>	– les OCA2 ont été émises par le Conseil d'Administration de la Société le 4 juillet 2020 ; – les OCA porteront jouissance à compter de leur souscription
<b>Modalité de souscription et de libération</b>	– Libération intégrale de la souscription des OCA par voie de compensation avec la créance détenue par M6 Interactions au titre de la mise à disposition, au profit de Miliboo, d'espaces publicitaires.
<b>Date d'échéance</b>	Les OCA auront une durée expirant à l'issue d'une période de deux années après leur souscription.
<b>Forme des OCA</b>	Nominative
<b>Cotation</b>	Les OCA ne seront pas admises aux négociations sur un marché réglementé ou sur tout autre système multilatéral de négociation.
<b>Intérêt</b>	Intérêt annuel au taux de 1,5 %, capitalisés annuellement et payés <i>in fine</i> en numéraire ou, le cas échéant, par voie de compensation en cas de conversion des OCA.

<b>Prime de non-conversion</b>	Non
<b>Remboursement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Possibilité d’une demande de remboursement anticipé des OCA (majoré des intérêts capitalisés) par M6 Interactions en cas d’atteinte grave à son image.</li> <li>– Faculté de remboursement anticipé des OCA à la demande de Miliboo en cas d’atteinte grave à son image par M6 Interactions.</li> </ul>
<b>Conversion en actions ordinaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faculté de conversion à la date d’échéance</li> <li>– Faculté de conversion anticipée en cas (i) de changement de contrôle de la société au sens de l’article L.233-3 du code de commerce ou (ii) de cession, par un actionnaire de la société ou par plusieurs actionnaires agissant conjointement et concomitamment, d’un ou de plusieurs blocs d’actions de la société représentant au moins 30 % de son capital sur une base non diluée</li> </ul>
<b>Jouissance des actions ordinaires nouvelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Jouissance à compter de leur émission. Elles seront, dès leur création, complètement assimilées aux actions ordinaires anciennes et jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts de la société et aux décisions sociales prises antérieurement à leur émission.</li> <li>– Elles bénéficieront des dividendes dont la distribution aura été décidée postérieurement à la date de leur émission.</li> <li>– Elles feront l’objet d’une demande d’admission aux négociations sur Euronext Growth.</li> </ul>
<b>Garantie / Rang</b>	– Aucune / Engagement chirographaire direct et inconditionnel de Miliboo venant au même rang que toutes autres dettes non assorties de sûretés
<b>Protections des titulaires d’OCA</b>	Légale – Conformément aux articles L. 228-98 et suivants du code de commerce
<b>Masse</b>	Oui conformément aux dispositions des articles L.228-46 et L.228-103 du code de commerce
<b>Transférabilité</b>	Les OCA ne seront ni négociables ni cessibles, sauf à l’une quelconque des sociétés contrôlées par Métropole Télévision au sens de l’article L. 233-3 du Code de commerce.
<b>Droit applicable</b>	Droit français
<b>Juridiction compétente</b>	Tribunaux du ressort de la Cour d’Appel de Paris

## 1.2 L'ACTIVITE AU SORTIR DU PREMIER CONFINEMENT

L'expansion du virus Covid-19 et les mesures sanitaires prises en conséquence dans différents pays ont eu une influence sur l'activité de la Société et des effets sur sa tenue opérationnelle durant la période allant de mai à octobre 2020<sup>1</sup>.

### Ventes Internet

Miliboo commercialise majoritairement par des canaux e-commerce et a ainsi continué d'opérer sans perturbation sur la période. Les ventes ont progressé de 30% sur le semestre, soit un taux de croissance dans la lignée de celui établi lors de l'exercice précédent.

### Boutiques physiques

L'activité des boutiques, fermées au public depuis le 15 mars 2020<sup>2</sup>, a pu reprendre le 11 mai 2020 sans discontinuité jusqu'au 30 octobre 2020<sup>3</sup>, date du second confinement. Durant le semestre les boutiques ont connu une hausse sensible de leur activité comparativement à la même période l'an passé.

Un accord portant sur une réduction des loyers du second trimestre, afin de tenir compte de la fermeture des boutiques en mars et avril dernier, a été conclu avec les bailleurs pour chacune des deux boutiques.

### Prêts Garantis par l'Etat

Face à la contraction des ventes dans les premières semaines de confinement en mars dernier et plus largement face à l'incertitude économique générée par l'expansion de la pandémie, Miliboo a sollicité l'octroi d'un prêt garanti par l'État (« PGE » ci-après). Ses principaux partenaires bancaires (Bpifrance, Société Générale, Banque Palatine, Banque Européenne du Crédit Mutuel, et Caisse d'Épargne) ont confirmé leur confiance dans les perspectives en octroyant un financement d'un montant total cumulé de 4,4 M€. 1 M€ ont été souscrits au cours de l'exercice précédent. 3,4 M€ ont été souscrits sur les 6 premiers mois de l'exercice 2020/21.

Ces PGE permettent à Miliboo de sécuriser son activité dans un contexte alors de visibilité dégradée.

Le PGE s'intègre dans l'éventail de mesures adoptées par le gouvernement français dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et du plan d'aide national de 110 milliards pour les sociétés, conformément aux arrêtés du 23 mars et du 17 avril 2020 accordant la garantie de l'État aux établissements de crédit et sociétés de financement, pris en application de l'article 6 de la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020.

Les caractéristiques de ces emprunts sont les suivantes :

#### **a. PGE auprès de la Société Générale**

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Versement des fonds : 30/04/2020 ;
- Durée initiale : 1 an ;
- Option d'amortissement additionnel, soit :
  - un amortissement partiel du Prêt à la Date d'échéance puis un amortissement du solde du Prêt sur une période additionnelle de : un (1), deux (2), trois (3), quatre (4) ou cinq (5) an (s) à compter de la Date d'échéance ; ou

<sup>1</sup> Pour les impacts de la pandémie sur la période précédente, se reporter au Rapport Financier Annuel au 30 avril 2020

<sup>2</sup> Pour la période 15 mars-10 mai 2020 : Arrêté du 14 mars 2020 (JORF n°0064 du 15 mars 2020, n°16), complété par Arrêté du 15 mars 2020 (JORF n°0065 du 16 mars 2020, n°2) puis abrogé et remplacé par le Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 – À compter du 11 mai 2020 : Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020.

<sup>3</sup> Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié par le décret n° 2020-1331 du 2 novembre 2020 et le décret n° 2020-1358 du 6 novembre 2020

- un amortissement total du Prêt sur une période additionnelle de : un (1), deux (2), trois (3), quatre (4) ou cinq (5) an (s) à compter de la Date d'échéance (la « Période d'amortissement additionnel »),
- Remboursement : In fine à l'issue de la période initiale, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel. Ainsi activée, la périodicité des échéances de remboursement serait au souhait de Miliboo mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou le cas échéant annuelle.
- Taux annuel : 0,00 % pour la durée initiale. En cas d'activation d'une option d'amortissement additionnel, le taux d'intérêt applicable correspondra alors au coût de financement de la Banque et de la Prime de la Garantie de l'Etat, tout dépendant de la durée de la Période d'amortissement additionnel souhaitée ;
- Garantie : 0.25% du capital emprunté, correspond au coût de financement de la Banque auxquels s'ajoute la Prime de la Garantie de l'Etat.

**b. PGE auprès de la Banque Publique d'Investissement**

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Versement des fonds : 19/05/2020 ;
- Durée initiale : 1 an ;
- Option d'amortissement additionnel, à l'issue de la première année sur une durée de 1 à 5 ans au souhait de Miliboo.
- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux annuel : fixe de 1,75% pour la durée initiale. En cas d'activation de l'option d'amortissement additionnel, le taux d'intérêt applicable sera revu à la hausse sous conditions de l'arrêté du 23 mars 2020, dépendant de la durée de la Période d'amortissement additionnel souhaitée.

**c. PGE auprès de la Banque Palatine**

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Versement des fonds : 12/05/2020 ;
- Durée initiale : 1 an ;
- Option d'amortissement additionnel, à l'issue de la première année sur une durée de 1 à 5 ans au souhait de Miliboo.
- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux annuel : 0,00 % pour la durée initiale. En cas d'activation d'une option d'amortissement additionnel, le taux d'intérêt applicable correspondra alors au coût de financement de la Banque et de la Prime de la Garantie de l'Etat, tout dépendant de la durée de la Période d'amortissement additionnel souhaitée ;
- Garantie : 0.25% du capital emprunté, correspond au coût de financement de la Banque auxquels s'ajoute la Prime de la Garantie de l'Etat.

**d. PGE auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel**

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Versement des fonds : 13/05/2020 ;
- Durée initiale : 1 an ;
- Option d'amortissement additionnel, à l'issue de la première année sur une durée de 1 à 5 ans au souhait de Miliboo.



- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux annuel : 0,00 % pour la durée initiale. En cas d'activation d'une option d'amortissement additionnel, le taux d'intérêt applicable correspondra alors au coût de financement de la Banque et de la Prime de la Garantie de l'Etat, tout dépendant de la durée de la Période d'amortissement additionnel souhaitée ;
- Garantie : 0.25% du capital emprunté, correspond au coût de financement de la Banque auxquels s'ajoute la Prime de la Garantie de l'Etat.

**e. PGE auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes**

- Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
- Versement des fonds : 05/05/2020 ;
- Durée initiale : 1 an ;
- Option d'amortissement additionnel, à l'issue de la première année sur une durée de 1 à 5 ans au souhait de Miliboo.
- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux annuel : 0,00 % pour la durée initiale. En cas d'activation d'une option d'amortissement additionnel, le taux d'intérêt applicable correspondra alors au coût de financement de la Banque et de la Prime de la Garantie de l'Etat, tout dépendant de la durée de la Période d'amortissement additionnel souhaitée ;
- Garantie : 0.25% du capital emprunté, correspond au coût de financement de la Banque auxquels s'ajoute la Prime de la Garantie de l'Etat.

**1.3 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'Assemblée Générale du 15 octobre 2020, sur proposition du Conseil d'Administration, a voté à l'unanimité la nomination de Madame Véronique Laurent-Lasson en qualité d'administratrice pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

## 2 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 2.1 COMPTE DE RESULTAT ANNUEL SIMPLIFIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -	Variation K€	% Variation
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>18 276</b>	<b>14 109</b>	<b>4 167</b>	<b>30%</b>
Coût des produits vendus	(6 873)	(5 942)		16%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>11 403</b>	<b>8 167</b>	<b>3 236</b>	<b>40%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>62,4%</b>	<b>57,9%</b>		
Charges d'exploitation hors provisions	(11 009)	(9 384)	(1 625)	17%
Autres produits d'exploitation hors provisions	99	168	(69)	-41%
Production immobilisée	-	-	-	0%
Subvention d'exploitation	-	1	(1)	-100%
<b>EBITDA COMPTABLE <sup>(1)</sup></b>	<b>493</b>	<b>(1 048)</b>	<b>1 542</b>	<b>147%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>3%</b>	<b>-7%</b>		
<b>Retraitements sur Charges d'exploitation hors provisions :</b>				
Diffusion Spot TV-Radio-Web rémunérées en OCA <sup>(2)</sup>	365	420	(55)	
Franchises de loyer (boutique boulevard de la Madeleine) <sup>(4)</sup>	50	92	(42)	
Etalement sur l'exercice des loyers de la boutique Madeleine <sup>(4)</sup>	210	184	26	
Charges de plan de rémunération en actions <sup>(5)</sup>	43	105	(63)	
Autres charges retraitées <sup>(6)</sup>	(42)	93	(134)	
<b>TOTAL RETRAITEMENTS SUR CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>625</b>	<b>893</b>	<b>(213)</b>	
<b>EBITDA RETRAITE <sup>(7)</sup></b>	<b>1 119</b>	<b>(156)</b>	<b>1 274</b>	<b>819%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>6%</b>	<b>-1%</b>		
Dotations et reprises aux provisions et aux amortissements	(209)	(139)	(70)	51%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>285</b>	<b>(1 187)</b>	<b>1 472</b>	<b>124%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>2%</b>	<b>-8%</b>		
<b>EBIT RETRAITE <sup>(8)</sup></b>	<b>910</b>	<b>(294)</b>	<b>1 204</b>	<b>409%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>5%</b>	<b>-2%</b>		
Résultat Financier	(70)	(40)	(30)	-75%
Résultat Exceptionnel	78	62	16	26%
Impôts	-	-	-	0%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>292</b>	<b>(1 165)</b>	<b>1 457</b>	<b>125%</b>
<i>en % du Chiffre d'Affaires</i>	<b>2%</b>	<b>-8%</b>		

(1) Ebitda Comptable: Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Cet indicateur correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et aux provisions (hors exceptionnel). L'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(2) La consommation des espaces publicitaires télé, radio et internet mis à disposition par le groupe M6 est reconnue comme une charge dans le résultat opérationnel au fur et à mesure de leur diffusion. Cette consommation est rémunérée sous forme d'obligations convertibles en actions (« OCA » ci-après) émises et souscrites en deux tranches successives le 2 mai 2019 et le 4 juillet 2020.

Le retraitement consiste à exclure du résultat opérationnel les charges non-cash rémunérées en OCA de consommation d'espaces publicitaires auprès du Groupe M6. Ce retraitement fait ainsi ressortir l'essence de l'accord *media-for-equity* conclu avec M6 Interactions.

- (3) La Société bénéficie d'une franchise de plusieurs mois de loyers pour sa boutique du boulevard de la Madeleine. Cependant, même non décaissée et non décaissable, cette franchise doit être comptabilisée en charge<sup>4</sup>.

En effet en cas de franchises, la charge de loyer réelle (i.e. total des loyers annuels sur toute la durée du bail moins total des franchises octroyées) doit être comptablement lissée sur toute la durée du bail et le loyer linéaire tout au long de l'exercice, y compris pour les mois en franchise.

Par ailleurs, sur ce seul semestre, la société a été facturée de l'intégralité des loyers qu'elle devra décaisser au cours de cet exercice. A ce titre il convient de répartir cette charge sur l'intégralité de l'exercice et non la considérer sur le seul premier semestre.

Le retraitement consiste d'une part à exclure du résultat opérationnel la part de franchise reconnue comptablement en charges pour ne retenir que le loyer facturé par le bailleur et d'autre part à répartir équitablement tout au long de l'exercice le loyer facturé par le bailleur. Ce retraitement fait ainsi ressortir le résultat des négociations commerciales entre la Société et le bailleur.

- (4) Retraitement de la charge des actions gratuites attribuées par la Société, afin de mieux refléter la performance opérationnelle indépendamment de la politique d'attraction et de rétention de ses cadres.
- (5) Concerne l'étalement des coûts de réalisation des spots publicitaires, confiée au Groupe M6, sur leur période d'utilisation effective. Concernait également sur la période précédente, les honoraires engagés sur l'exercice liés à la finalisation du partenariat avec M6 Interactions pour un total de 13 K€. Ils ne sont pas de nature à être récurrent sur les exercices futurs.

- (6) Ebitda Retraité : Cet indicateur correspond à l'Ebitda comptable (cf. note (1) ci-dessus) duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5, s'agissant principalement de charges non cash ou de charges non récurrentes.

L'Ebitda retraité constitue la mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours. Son évolution est commentée dans la section 2.2 du présent rapport.

- (7) Ebit Retraité : Cet indicateur correspond au Résultat d'Exploitation Courant duquel sont soustraites les charges détaillées en notes 2 à 5 ci-dessus. Il ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et n'est pas directement comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises

L'Ebit retraité constitue la mesure de performance opérationnelle en prenant en compte les dotations et reprises de provisions et d'amortissement suivie par la Société, permettant à sa direction d'appréhender les activités et les tendances opérationnelles en cours.

## **2.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

### **2.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES**

**Le chiffre d'affaires de la période atteint 18 276 K€, en hausse de 4 167 K€ (+29,5%) par rapport à la même période l'an passé.**

Cette progression s'appuie à la fois sur un fort accroissement des volumes vendus (+17,8%) et une croissance par les prix issue d'une part d'une demande accentuée sur les produits des segments les plus élevés de nos gammes et d'autre part d'un moindre recours aux offres promotionnelles par rapport à

---

<sup>4</sup> Par application de l'avis de l'OEC n°29 de 1995 sur les contrats de location

la même période l'an passé (impact combiné de +11,7%). Le panier moyen est passé de 260 € HT sur l'exercice précédent à 267 € HT sur cet exercice (+3,0%).

La France – 85,2% du CA total - a été le principal contributeur de cette croissance à hauteur de 3 361 K€ sur la période (+27,5%). L'ensemble des canaux de distributions, à savoir son site, ses deux boutiques et les places de marchés partenaires sont en croissance. La marque a bénéficié tout au long de la période d'une exposition publicitaire grâce à plusieurs campagnes télé et radio d'ampleur sur les supports du Groupe M6. Cette croissance traduit le succès des actions stratégiques menées par Miliboo, notamment les effets de son partenariat *media-for-equity* avec le Groupe M6 et de son positionnement omni canal.

L'international a vu ses ventes progresser de 806 K€ (+42,6%), croissance soutenue dans les pays où Miliboo est historiquement implanté, à savoir l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Miliboo a compté 4,4 Millions de visiteurs uniques sur la période, en légère augmentation par rapport à la même période l'année passée (+3.4%). La transformation a été bien meilleure que lors de la période précédente, tout en enregistrant en France des pics de fréquentation plus exacerbés que précédemment lors des périodes de campagnes publicitaires.

### 2.2.2 MARGE BRUTE

La marge brute <sup>5</sup> s'établit à 11 404 K€, en augmentation de 3 236 K€ (+39,6%), soit un **taux de marge brute de 62,4%, à comparer à un taux de 57,9 % sur l'exercice précédent**. Cette progression est la conséquence d'une demande accentuée sur les produits des segments les plus élevés des différentes gammes et d'une réduction des actions promotionnelles par rapport à la même période l'année passée.

Concernant les achats, les gains de marges liés à l'accroissement des volumes ont été largement atténués par un renchérissement du dollar (les achats ayant été en grande partie effectués lorsque le dollar était particulièrement fort).

### 2.2.3 CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION (AVANT RETRAITEMENTS)

Les charges et produits d'exploitation détaillés ci-dessous s'entendent hors tout retraitement explicité en notes 2 à 5 du paragraphe 2.1 du présent rapport).

**Les charges et produits d'exploitation <sup>6</sup> s'élèvent en totalité à 11 910 K€ pour la période, contre 9 215 K€ pour la même période l'an passé, soit une progression de 1 695 K€ (+18,4%).**

Les coûts d'activité logistique - stockage, préparation des commandes, livraisons au client – progressent de 211 K€ (+7,2%) suite à l'accroissement du nombre de commandes reçues et de livraisons à effectuer.

Les coûts d'informatiques – hébergement des serveurs et gestion du trafic, développement et maintenance des systèmes actuels – ont progressé de 684 K€, conséquence des besoins accrus sur ces postes là pour absorber et soutenir la croissance actuelle et future.

Les commissions sur ventes rétrocédées notamment aux *Marketplaces* se sont accrues de 241 K€, conséquence de l'accroissement du volume d'affaires qui y est effectué.

Enfin, la société a constaté un accroissement de sa masse salariale de 292 K€ liée en partie à l'effet semestre plein d'embauches effectuées au cours de l'exercice précédent.

Les charges de publicité et marketing en revanche diminuent de 146 K€, à la fois sur les dépenses de marketing digital (acquisition de trafic) et de diffusions de spot TV/Radio.

<sup>5</sup> Chiffre d'affaires – achats de marchandises + ou – variation de stocks, y compris de matières premières

<sup>6</sup> Autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée

#### **2.2.4 EBITDA RETRAITE**

L'Ebitda retraité, qui est la mesure de performance opérationnelle suivie par la Société, ressort positif de 1 119 K€ à comparer à une perte de (156) K€ lors de la même période l'an passé, soit une progression de 1 274 K€.

Le second semestre de l'exercice précédent faisait ressortir un Ebitda retraité de 629 K€, soit 4,0% de son chiffre d'affaires. Ce ratio progresse de 2 points, l'Ebitda retraité s'établissant pour ce premier semestre à 6% du chiffre d'affaires.

Les charges et produits d'exploitation retraités<sup>7</sup> ressortent à 10 284 K€ à comparer à 8 323 K€ pour la même période l'an passé, soit une progression de 1 961 K€ (+23,6%), à comparer à une augmentation de la marge brute de 39,6%.

L'augmentation de l'Ebitda retraité vient principalement de l'accroissement des ventes (+29,5%) combiné à un taux de marge brute supérieur (+4,5 points) et une progression des charges d'exploitation retraitées (+23,6%) bien moins forte que la progression du chiffre d'affaires

La progression de la rentabilité sur cette période traduit les résultats des efforts d'optimisation de certains de son catalogue, de ses coûts d'achats et opérationnels combinés aux effets de ses actions stratégiques, notamment la conclusion de son partenariat *media-for-equity* avec le Groupe M6.

#### **2.2.5 EBITDA COMPTABLE**

L'Ebitda comptable ressort à 493 K€, à comparer avec un Ebitda comptable négatif de (1 048) K€ l'an passé, soit une amélioration de 1 542 K€ (+147%).

L'Ebitda comptable s'établit à 2,7% du chiffre d'affaires, à comparer à -7,4% pour la même période l'an passé.

#### **2.2.6 EBIT RETRAITE**

L'Ebit retraité, qui s'apparente au résultat d'exploitation retraité des charges non cash ou non récurrentes détaillées dans la section 2.1 du présent rapport, ressort positif de 910 K€ (5% du chiffre d'affaires) à comparer à une perte de (294) K€ sur la même période l'an passé, soit une progression de 1 204 K€ (+409%).

#### **2.2.7 RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT**

**Le résultat d'exploitation**, comprenant les dotations et reprises d'amortissements et de provisions, ressort positif à 285 K€ (1,6% du chiffre d'affaires), à comparer à une perte de (1 187) K€ l'an passé, soit une progression de 1 472 K€ (+124%).

La très nette amélioration de la rentabilité opérationnelle, avec une marge d'EBE de 1,6% s'explique par la progression de la marge brute et l'abaissement du poids relatif des charges d'exploitation hors provisions (60,2% du chiffre d'affaires du S1 2020-2021 contre 66,5% du S1 2019-2020).

---

<sup>7</sup> I.e. autres qu'achats de marchandises et matières premières, variation de stock, dotation aux amortissements et provisions, mais comprenant les transferts de charges et la production immobilisée et retraitées des éléments décrits aux notes 2 à 5 de la section 2.1 du présent rapport

## 2.2.8 RESULTAT FINANCIER, RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat financier, négatif de 70 K€, à comparer à une perte de 40 K€ l'an passé. La variation est liée principalement à un accroissement des intérêts de la dette dont notamment les intérêts sur les OCA à destination de M6 pour 16 K€ et des différences de change pour 20 K€.

Le résultat exceptionnel, positif de 78 K€, à comparer à une produit de 62 K€ l'an passé, est quasi exclusivement constitué des quotes-parts de subventions d'investissement des boutiques versées au compte de résultat.

## 2.2.9 RESULTAT NET

Le Résultat Net ressort positif à 292 K€ (1,6% du chiffre d'affaires), à comparer à une perte de (1 165) K€ sur la même période l'an passé, soit une progression de 1 457 K€ (+125%).

## 2.3 FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	31/10/2020 - 6 Mois -	Reclassement OCA M6 <sup>(1)</sup>	Autres Retraitements <sup>(2) (3)</sup>	31/10/2020 - 6 Mois - Retraité	31/10/2019 - 6 Mois -	Reclassement OCA M6 <sup>(1)</sup>	Autres Retraitements <sup>(2) (3)</sup>	31/10/2019 - 6 Mois - Retraité
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>									
Résultat net		292			292	(1 165)			(1 165)
- Amortissements	5.6	147			147	163			163
- Provisions	5.6 & 5.17	61			61	(9)			(9)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		-			-	(5)			(5)
- Production immobilisée	5.2	-			-	-			-
- Subvention		(59)			(59)	(59)			(59)
- Autre	5.4	-			-	25			25
- Franchises de loyer de la boutique boulevard de la Madeleine <sup>(1)</sup>				50	50			92	92
- Charges de Diffusion Spot TV-Radio-Web rémunérées en OCA <sup>(2)</sup>				365	365			420	420
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>441</b>	<b>-</b>	<b>414</b>	<b>855</b>	<b>(1 051)</b>	<b>-</b>	<b>511</b>	<b>(539)</b>
- Variations de stock	5.13	(579)			(579)	(1 415)			(1 415)
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.14 & 5.15	(1 409)	2 500	(365)	726	901	(420)		481
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.19 & 5.20	1 752		(50)	1 703	(876)	1 250	(92)	282
<b>Variation du besoin de fond de roulement</b>		<b>(235)</b>	<b>2 500</b>	<b>(414)</b>	<b>1 850</b>	<b>(1 390)</b>	<b>1 250</b>	<b>(511)</b>	<b>(651)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>206</b>	<b>2 500</b>	<b>-</b>	<b>2 706</b>	<b>(2 440)</b>	<b>1 250</b>	<b>-</b>	<b>(1 190)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>									
Acquisitions d'immobilisations	5.10 & 5.11	(138)			(138)	(61)			(61)
Cessions d'immobilisations	5.10 & 5.11	-			-	7			7
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.12	(68)			(68)	(11)			(11)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(207)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(207)</b>	<b>(65)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(65)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>									
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-			-	-			-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions <sup>(3)</sup>		2 500	(2 500)		-	1 250	(1 250)		-
Souscription d'emprunts bancaires	5.18	3 400			3 400	625			625
Remboursements d'emprunts	5.18	(79)			(79)	(279)			(279)
Subvention d'investissement reçue	5.2	-			-	-			-
Variation des comptes courant		22			22	37			37
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>5 843</b>	<b>(2 500)</b>	<b>-</b>	<b>3 343</b>	<b>1 633</b>	<b>(1 250)</b>	<b>-</b>	<b>383</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>5 842</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 842</b>	<b>(873)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(873)</b>
Trésorerie d'ouverture		3 060			3 060	2 172			2 172
Trésorerie de clôture		8 902			8 902	1 299			1 299
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		-			-	-			-

Le tableau de flux de trésorerie standard est établi par différence de soldes comptables de différents postes, principalement de bilan, entre le 31 octobre Année N et le 30 avril Année N-1. Cependant, certaines variations de postes de bilan ainsi reportées mécaniquement en tableau de flux de trésorerie, n'ont eu aucun impact sur la trésorerie réelle de la société. Tel est le cas par exemple d'une dette fournisseur reclassée en obligations convertibles en actions pour 2 500 K€ sans contrepartie en trésorerie pour la Société (cf. note 3 ci-dessous).

Afin de refléter la réalité de la consommation ou de la génération de trésorerie sur l'exercice, le tableau de flux a été retraité, dans sa présentation, des éléments suivants :

- (1) « Loyers en franchise (boutique boulevard de la Madeleine) » : La Société bénéficie d'une franchise de plusieurs mois de loyers pour sa boutique du boulevard de la Madeleine. Cependant, par application de l'avis de l'OEC n°29 de 1995 sur les contrats de location, une charge de loyer, même non décaissée et non décaissable, doit être enregistrée comptablement tout au long de l'exercice, y compris pour les mois en franchise (se reporter à la note 3 du paragraphe 2.1 du présent rapport). Le retraitement consiste à exclure cette charge non cash du résultat opérationnel et, par contrepartie, du besoin en fond de roulement.
- (2) « Diffusion Spot TV-Radio-Web rémunérées en OCA » : La consommation des espaces publicitaires mis à disposition par M6 est reconnue comme une charge dans le résultat opérationnel. Cette charge est rémunérée en obligations convertibles en actions, émises et souscrites en 2 deux tranches, successivement le 2 mai 2019 et le 4 juillet 2020. Le retraitement consiste à exclure cette charge non cash du résultat opérationnel et, par contrepartie, du besoin en fond de roulement.
- (3) « Retraitement OCA M6 » : Le retraitement consiste à refléter fidèlement l'absence d'apport de trésorerie de l'émission d'obligations convertibles en actions auprès de M6, cette émission étant liée à une compensation de créance et/ou de dette. Ainsi :

Sur la période mai à octobre 2019 : Miliboo faisait état d'une dette commerciale de 1 250 K€ envers M6 au 30 avril 2019, correspondant à la mise à disposition d'espaces publicitaires au titre du partenariat *media-for-equity* signé en mars 2019. Cette dette a été convertie en obligations convertibles en actions (OCA) le 2 mai 2019. Cette conversion ressort mécaniquement dans le tableau de flux standard comme d'une part un encaissement issu d'un flux de financement (encaissement des OCA), et d'autre part un accroissement de son besoin en fond de roulement (par disparition de la dette). Pour autant, cette conversion de dette à OCA ne s'est pas traduite par un encaissement à hauteur de 1 250 K€. Ce flux n'apparaissait dans le tableau de flux de trésorerie que par suite d'un simple reclassement comptable entre deux postes de bilan.

Sur la période mai à octobre 2020 : L'émission d'obligations convertibles, souscrites le 4 juillet 2020, naît d'une dette envers M6 contractée en juin de la même année, et correspondant à la mise à disposition par avance de deux années de campagnes publicitaires. Cette conversion ressort mécaniquement dans le tableau de flux de trésorerie standard comme d'une part un encaissement issu d'un flux de financement (encaissement des OCA), et d'autre part un accroissement de son besoin en fond de roulement (par apparition d'une charge constatée d'avance). Pour autant, cette conversion de dette à OCA ne s'est pas traduite par un encaissement à hauteur de 2 500 K€ sur cette période. Ce flux n'apparaissait dans le tableau de flux de trésorerie standard que par suite d'un simple reclassement comptable entre deux postes de bilan.

### **2.3.1 ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE RETRAITE**

Le résultat net, exclusion faite des charges comptables sans impact sur la trésorerie, a permis la génération de 855 K€ à comparer à une consommation de 539 K€ sur la période comparative.

A comparer au 30 avril 2020, la société a renforcé ses stocks de 579 K€ afin de répondre à la croissance de son activité. Elle a parallèlement augmenté son poste de dettes d'exploitation de 1 703 K€ et diminué son poste de créances d'exploitation de 726 K€.

Le BFR a ainsi été porté à 312 K€ en diminution de 1 850 K€ par rapport à la même période l'an passé. Il représente toutefois que 0,9% du chiffre d'affaires contre 8,2% des revenus de l'année précédente, soit une diminution de 7,3 points de chiffre d'affaires.

La société a procédé à 138 K€ d'investissements dont 102 K€ dans la construction de sa plate-forme informatique nouvelle génération.

La société a souscrit à 3,4 M€ d'euros de prêts garantis par l'Etat (« PGE »). En parallèle la Société a procédé à 79 K€ de remboursements de prêts moyen et long terme. Les échéances avaient été suspendues de mars à septembre 2020.

Au 31 octobre 2020, la trésorerie disponible s'élève à 8 902 K€ contre 3 060 K€ à la clôture de l'exercice précédent. L'endettement bancaire représente 8 136 K€ au 31 octobre 2020 contre 4 811 K€ à fin d'exercice précédent.



### 3 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 31 OCTOBRE 2020

#### 3.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	18 276	14 109
Production immobilisée	5.2	-	-
Subvention d'exploitation		-	1
Autres produits d'exploitation	5.2	205	290
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>18 481</b>	<b>14 400</b>
Achats de marchandises et matières premières		(7 451)	(7 357)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		579	1 415
Autres coûts accessoires			
Autres achats et charges externes	5.3	(9 357)	(8 118)
Impôts, taxes et versements assimilés		(167)	(75)
Salaires et traitements	5.4	(1 041)	(788)
Charges sociales	5.4	(402)	(364)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(314)	(260)
Autres charges		(42)	(41)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(18 196)</b>	<b>(15 587)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>285</b>	<b>(1 187)</b>
Produits financiers		8	20
Charges financières		(78)	(60)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>(70)</b>	<b>(40)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>214</b>	<b>(1 227)</b>
Produits exceptionnels		82	85
Charges exceptionnelles		(5)	(23)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7	<b>78</b>	<b>62</b>
Impôt sur les bénéfices	5.8	-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>292</b>	<b>(1 165)</b>
Nombre d'actions <sup>(1)</sup>		4 913 535	4 827 193
Résultat de base par actions (hors actions propres)		0,06	(0,24)
<sup>(1)</sup> dont Nombre d'actions propres		64 336	52 352

### 3.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	31/10/2020			30/04/2020	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	5.9	1 802	1 495	307	212	
Immobilisations corporelles	5.10	1 801	834	966	1 069	
Immobilisations financières	5.11	1 141	362	779	711	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>4 743</b>	<b>2 691</b>	<b>2 052</b>	<b>1 992</b>	
Stocks	5.12	5 466	208	5 258	4 656	
Clients et comptes rattachés	5.13	1 282	38	1 244	1 807	
Autres créances	5.14	639	-	639	612	
Valeurs mobilières de placement		109	-	109	-	
Disponibilités		8 793	-	8 793	3 060	
Comptes de régularisation	5.14	2 258	-	2 258	341	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>18 547</b>	<b>246</b>	<b>18 300</b>	<b>10 477</b>	
Ecart de conversion actif	5.14	5	-	5	1	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>23 295</b>	<b>2 937</b>	<b>20 358</b>	<b>12 470</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	5.15			491	491	
Primes d'émission				1 565	1 565	
Réserve légale				10	10	
Autres réserves				-	-	
Report à nouveau				(2 784)	(1 001)	
Résultat exercice				292	(1 783)	
Subventions d'investissement	5.16			457	516	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>				<b>31</b>	<b>(202)</b>	
Provisions pour risques et charges	5.17			206	159	
Emprunts obligataires convertibles	5.18			3 796	1 274	
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.19			8 136	4 811	
Emprunts et dettes financières divers	5.19			44	10	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.20			4 214	3 319	
Dettes fiscales et sociales	5.21			1 943	1 383	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.21			2	2	
Autres dettes	5.21			1 982	1 699	
Comptes de régularisation	5.21			-	5	
<b>TOTAL DETTES</b>				<b>20 324</b>	<b>12 662</b>	
Ecart de conversion passif	5.21			3	10	
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>20 358</b>	<b>12 470</b>	

### 3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		292	(1 165)
- Amortissements	5.5	147	163
- Provisions	5.5 & 5.17	61	(9)
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		-	(5)
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		(59)	(59)
- Autre	5.4	-	25
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>441</b>	<b>(1 051)</b>
- Variations de stock	5.12	(579)	(1 415)
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	(1 409)	901
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.20 & 5.21	1 752	(876)
<b>Variation du besoin de fond de roulement</b>		<b>(235)</b>	<b>(1 390)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>206</b>	<b>(2 440)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(138)	(61)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-	7
(Augmentations) / Réductions d'immobilisations financières	5.11	(68)	(11)
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(207)</b>	<b>(65)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)		-	-
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		2 500	1 250
Souscription d'emprunts bancaires	5.19	3 400	625
Remboursements d'emprunts	5.19	(79)	(279)
Subvention d'investissement reçue	5.16	-	-
Variation des comptes courant		22	37
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>5 843</b>	<b>1 633</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>5 842</b>	<b>(873)</b>
Trésorerie d'ouverture		3 060	2 172
Trésorerie de clôture		8 902	1 299
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		-	-

### 3.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
<b>Situation au 30/04/2020</b>	491	1 565	10	(1 001)	(1 783)	516	(202)
Affectation du résultat (1)				(1 783)	1 783		-
Résultat de la période					292		292
Augmentations de capital							-
Subventions d'investissements (2)						(59)	(59)
Autres variations							-
<b>Situation au 31/10/2020</b>	491	1 565	10	(2 784)	292	457	31

Note 1 : L'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2020, dans sa deuxième résolution, a décidé à l'unanimité de procéder à l'affectation de la totalité de la perte de l'exercice clos au 30 avril 2020 d'un montant de (1 783) K€ au poste de report à nouveau.

Note 2 : Les mouvements sur ce poste représentent l'étalement dans le résultat exceptionnel des subventions d'aménagement<sup>8</sup> des boutiques du boulevard de la Madeleine à Paris et de la rue Grôlée à

<sup>8</sup> Se reporter au paragraphe 4.12 du présent rapport présentant plus en détail la norme comptable.

Lyon. Cet étalement est fonction de la durée d'amortissements de travaux ainsi subventionnés soit 6 années.

#### Capitaux propres redevenus positifs au 31 octobre 2020

Sous l'effet d'un résultat net positif de 232 K€, les capitaux propres, devenus négatifs à la clôture précédente, redeviennent positifs à clôture de la période.

Il est rappelé que les capitaux propres sont devenus négatifs du fait d'un résultat net comptable en perte de 1 783 K€ sur l'exercice précédent. Cependant la continuité d'exploitation sur les 12 mois suivants n'était pas remise en cause principalement aux motifs suivants<sup>9</sup> :

- Le résultat net comprenait 1 790 K€ charges non décaissables (franchises de loyer pour 550 K€, et consommation d'espace publicitaires TV, radio et Internet auprès du Groupe M6 pour 1 240 K€ rémunérées en obligations convertibles en actions) ;
- La société disposait alors de 3 060 K€ de trésorerie à fin d'exercice, avant octroi de 3 400 K€ supplémentaires de PGE ;
- La Société connaissait une activité soutenue sur les mois de mai et de juin 2020 est dans le prolongement de celle du mois d'avril 2020.

L'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2020 dans sa dixième résolution a décidé à l'unanimité de la non-dissolution anticipée de la société et de la poursuite de son exploitation malgré la perte de la moitié du capital.

La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause au 31 octobre 2020.

### **3.5 RECONCILIATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE L'EBITDA RETRAITE**

<i>En milliers d'euros</i>	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -	% Variation
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>285</b>	<b>(1 187)</b>	<b>124%</b>
Diffusion Spot TV-Radio-Web rémunérées en OCA	365	420	-13%
Loyer en franchise (boutique boulevard de la Madeleine)	50	92	-46%
Etalement sur l'exercice des loyers de la boutique Madeleine	210	184	14%
Charges de plan de rémunération en actions	43	105	-59%
Autres charges retraitées	(42)	93	
<b>EBIT RETRAITE</b>	<b>910</b>	<b>(294)</b>	<b>409%</b>
+ Dotations aux amortissements et provisions	314	260	21%
- Reprises sur amortissements et provisions	(105)	(122)	14%
<b>EBITDA RETRAITE</b>	<b>1 119</b>	<b>(156)</b>	<b>819%</b>

<sup>9</sup> Se reporter au paragraphe 3.4 du rapport financier annuel au 30 avril pour plus de détail concernant les motifs de non remise en cause de la continuité d'exploitation.

## 4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

### 4.1 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

Les comptes intermédiaires de la Société ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC n°16-07 du 4 novembre 2016), relatifs au PCG, modifiés par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement. Il n'y a pas eu de changement d'estimations comptables au cours des périodes présentées.

### 4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels et des applications produits par l'entreprise, en fonction des dépenses encourues sur les projets.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- pour les logiciels : 1 an à 3 ans
- pour les noms de domaine : 1 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions »

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en Immobilisations incorporelles en cours.

### **4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire ou dégressif.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions »

### **4.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation,
- Créances rattachées à des participations,
- Dépôts et cautionnements,
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### **4.5 DEPRECIATION DES ACTIFS**

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée par une approche multicritère, notamment en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

#### **4.6 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

#### **4.7 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel.

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports identifiés par conteneurs et majoré des coûts de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks. Le cas échéant, les stocks ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les dépréciations concernent :

- les articles en stock non conforme. Ces articles font l'objet d'une dépréciation équivalente à la perte de valeur estimée liée à leur non-conformité. Au 31 octobre 2020, cette perte de valeur a été estimée à 16% de la valeur brute des stocks non conformes.
- des références jugées trop proches d'un design existant et exposant ainsi la Société. Ces produits sont voués à la destruction et, à ce titre, dépréciés intégralement.
- les matières premières (rouleaux de tissus, mousse, housse) et certaines pièces détachées dont la valeur nette de réalisation est inférieure au prix d'achat.
- des références jugées à rotation particulièrement lentes, et dont la valeur nette comptable a été ramenée à la valeur nette de réalisation estimée par la Société.
- des colis non commercialisables en l'état, soit dégradés soit privés de certains éléments ponctionnés pour des besoins de service après-vente. Ces colis sont dépréciés intégralement.
- des colis dont le packaging a été endommagé et qu'il convient d'ouvrir afin de vérifier la conformité des produits s'y contenant. Dans l'attente des conclusions de cette inspection, et par principe de prudence, ces colis sont dépréciés quasi intégralement.

#### **4.8 CREANCES**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales comme par exemple la TVA.

#### **4.9 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

#### **4.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

L'évaluation des engagements de retraite est effectuée, par la méthode actuarielle préférentielle, telle que recommandée par le Conseil National de la Comptabilité- n° 2003-R 01.

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Pour rappel, les critères qui ont été retenus au 30 avril 2020 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 1 % ;
  - Taux d'actualisation retenu de 3 % ;
  - Taux de rotation retenu de 3% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2012-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 67 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 44 %.

#### **4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES**

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la remise du bien au transporteur. Il est principalement constitué :

- des ventes de marchandises,
- de la refacturation de frais de transport et de ports sur vente, et
- de diverses refacturations.

#### **4.12 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

L'octroi d'une subvention d'investissement par un organisme privé vise à financer l'acquisition ou la construction d'un actif corporel. L'enregistrement de la subvention n'a pas d'impact sur le coût d'entrée de l'immobilisation subventionnée.

Conformément au PCG la Société doit échelonner sur plusieurs exercices la constatation de l'enrichissement provenant de ces subventions. La Société comptabilise au compte de résultat une quote-part de la subvention au fur et à mesure de l'amortissement de l'immobilisation ainsi financée. Seul figure au bilan le montant net de la subvention non encore inscrite au compte de résultat.



#### **4.13 FRANCHISES DE LOYER**

Une franchise de loyer, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, est accordée entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

#### **4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

#### **4.15 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires à la clôture de l'exercice.

## 5 NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Ventes de marchandises	17 518	13 619
Taxes Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	223	91
Ports sur ventes refacturés	468	350
Refacturations diverses	66	49
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>18 276</b>	<b>14 109</b>
<b><u>Ventilation des ventes de marchandises :</u></b>		
	<b>31/10/2020</b>	<b>31/10/2019</b>
	<b>- 6 Mois -</b>	<b>- 6 Mois -</b>
France	15 109	11 942
Communauté Economique Européenne	2 303	1 598
Export	107	79
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>17 518</b>	<b>13 619</b>

Miliboo a réalisé des ventes de 18 276 K€ sur la période, en hausse de 29,5%, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'appuie à la fois sur un fort accroissement des volumes vendus (+17,8%) et une croissance par les prix issue d'une part d'une demande accentuée sur les produits des segments les plus élevés de nos gammes et d'autres part d'un moindre recours aux offres promotionnelles par rapport à la même période l'an passé (impact combiné de +11,7%).

La France reste le principal marché de Miliboo, représentant près de 85,2% du chiffre d'affaires de l'exercice, contre 86,6% à période comparable. La croissance de ses trois canaux - Site, Boutiques, *Marketplace* - s'établit au total à 27,5%. Chacun des canaux ont connu des taux de croissance à deux chiffres. La marque a bénéficié tout au long de la période d'une exposition publicitaire grâce à plusieurs campagnes télé et radio d'ampleur sur les supports du Groupe M6.

A l'international, les ventes se sont accrues de 42,7%, progression soutenue par l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

Le panier moyen a progressé de 3,0% pour s'établir à 267 € HT sur la période contre 260 € HT sur la période comparative.

La progression du volume d'activité traduit le succès des actions stratégiques menées par Miliboo, notamment les effets de son partenariat *media-for-equity* avec le Groupe M6, de son positionnement omni canal et de sa politique de disponibilité immédiate des stocks.

### 5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	105	122
Transferts de charge d'exploitation	41	153
Subventions d'exploitation	-	1
Gain de change sur créance et dettes commerciales	59	13
Autres produits	0	2
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>205</b>	<b>291</b>

La diminution de 17 K€ de reprise d’amortissements et provisions d’exploitation est fait suite à la destruction, opérée sur cet exercice, de stocks de produits jugés non conformes, endommagés et non réparables, préalablement dépréciés sur l’exercice précédent.

Le poste de transferts de charges comprend des revenus de mise à disposition de locaux de bureaux pour un total de 25 K€, 9 K€ relatifs au transfert à Miliboo Connected des charges salariales supportées par Miliboo et affectées au développement du « Smart Sofa », et enfin des remboursements d’assurance pour un total de 4 K€

Le poste de gain de change sur créances et dettes commerciales, conformément au règlement ANC 2015-05 en vigueur depuis le 1er janvier 2017, classe désormais en résultat opérationnel les gains de change sur les règlements des fournisseurs.

Le poste des autres produits comprend uniquement les produits divers de gestion courante.

### 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(2 391)	(2 537)
Transports de biens	(2 666)	(2 303)
Frais de stockage	(471)	(624)
Rémunérations d'intermédiaires	(1 377)	(811)
Honoraires	(148)	(147)
Sous-traitance générale	(1 115)	(598)
Locations et crédit bail	(678)	(692)
Divers	(321)	(216)
Services bancaires	(145)	(121)
Commissions sur emprunt	-	-
Déplacements	(43)	(69)
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>(9 357)</b>	<b>(8 118)</b>

Le poste de publicité diminue de 146 K€. Le ratio marketing / chiffre d’affaires est ainsi passé de 18% à 13% sous l’impulsion d’une diminution notable des dépenses de marketing digital (i.e. acquisition de trafic).

Le poste de transport de biens a augmenté de 363 K€, en liaison avec l’accroissement de l’activité.

Le poste de stockage et divers a diminué de 152 K€. Sur la période de mai à octobre les stocks disponibles en plateforme ont diminué, comparativement à la même période l’an passé.

L’augmentation des « Rémunérations d’intermédiaires et honoraires » pour un total de 566 K€ est principalement imputable à :

- i) l’accroissement à hauteur de 241 K€ des commissions sur ventes concernant les différentes *Marketplaces*, compte tenu de l’accroissement conséquent du volume d’affaires sur ce canal de distribution ;
- ii) les coûts de maintien et d’évolutions des systèmes informatiques front et back-office de Miliboo, pour accompagner la croissance actuelle et future pour un montant de 280 K€ ;
- iii) la refacturation des charges de la filiale SASU Miliboutique, qui porte les coûts salariaux des vendeurs des boutiques de la Madeleine et de Lyon pour un total de 39 K€.

Le poste « Sous-traitance générale » augmente de 517 K€ principalement sous l’effet combiné de :

- i) la taxe éco-mobilier, collectée sur les ventes et rétrocédée sur ce poste, affichant une progression de 129 K€ ;

- ii) les coûts d'hébergement de serveurs et de gestion du trafic sur des solutions Google Cloud pour 404 K€ ;
- iii) l'accroissement du nombre de commandes à préparer chez le prestataire logistique, entraînant une hausse de 56 K€ des coûts logistiques ;

Le poste « Divers » augmente de 105 K€ principalement sous l'effet de recours à l'intérim en progression de 43 K€ pour absorber les pics de croissance d'activité, et des achats de petits équipements divers, dont les éléments de protection de la Covid-19, pour 55 K€.

#### 5.4 CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Salaires et traitements	(1 041)	(788)
Charges sociales	(359)	(258)
Attribution Gratuite d'Actions	(43)	(105)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 443)</b>	<b>(1 151)</b>

L'augmentation de 292 K€ de charge de personnel est liée en partie à l'effet semestre plein d'embauches effectuées au cours de l'exercice précédent.

#### 5.5 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Dotations aux amortissements	(147)	(163)
Dotations aux provisions	(167)	(98)
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>(314)</b>	<b>(260)</b>
<b><u>dont ventilation des dotations aux amortissements</u></b>	<b><u>31/10/2020</u></b>	<b><u>31/10/2019</u></b>
	<b><u>- 6 Mois -</u></b>	<b><u>- 6 Mois -</u></b>
Sur immobilisations incorporelles	(16)	(34)
Sur immobilisations corporelles	(131)	(129)
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>(147)</b>	<b>(163)</b>

Les dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles diminuent sous l'effet de développements informatiques qui sont devenus totalement amortis au cours des 12 derniers mois.

Les dotations aux provisions comportent une dépréciation de stocks de produits non commercialisables en l'état (produit incomplet ou endommagés) en augmentation de 21 K€ ainsi qu'une dépréciation de créances clients pour un montant de 38 K€.

## 5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/10/2020</b> - 6 Mois -	<b>31/10/2019</b> - 6 Mois -
Intérêts des comptes courants	-	9
Escomptes obtenus	3	-
Gains de change	4	8
Autres produits financiers	-	-
Reprise sur provisions financières	1	2
<b><i>Produits financiers</i></b>	<b>8</b>	<b>20</b>
Intérêts des emprunts et des dettes	(44)	(28)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(34)	(14)
Dotations aux provisions financières	-	-
Dotations aux dépréciations financières	-	(18)
<b><i>Charges financières</i></b>	<b>(78)</b>	<b>(60)</b>
<b><i>Résultat financier</i></b>	<b>(70)</b>	<b>(40)</b>

Les intérêts de comptes courants concernent la créance rattachée à la participation entre Miliboo et la SCI AGL Immobilier (filiale détenue à 66% par Miliboo).

Les intérêts des emprunts et des dettes comportent les intérêts de l'emprunt obligataire envers M6 pour 22 K€ (taux d'intérêt de 1,50%), le solde étant composé des intérêts sur les dettes moyen et long terme.

La comptabilisation des gains ou pertes de change résultant de la couverture de change mise en place pour les achats de marchandises conclus en Dollars US en permettant à la Société d'acquérir les devises nécessaires à un taux différent de celui en vigueur au moment de l'achat, a fait l'objet d'un changement de méthode depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (voir Section 4.2 du présent rapport). En conséquence ces gains ou pertes n'apparaissent plus dans le résultat financier, mais sont intégrés directement dans le résultat opérationnel.

Cependant le renchérissement de l'USD face à l'EUR tout au long de ce semestre a engendré des pertes de change sur les comptes bancaires en devises, réévalués à chaque clôture.

Les dotations aux dépréciations financières ont significativement diminué. En effet les actions auto-détenues acquises par le biais du contrat de liquidité ont une valeur à la clôture supérieure à leur coût d'acquisition, ne nécessitant pas de les déprécier.

## 5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/10/2020 - 6 Mois -	31/10/2019 - 6 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	7
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Autres produits exceptionnels	82	78
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>82</b>	<b>85</b>
VNC d'éléments d'actifs cédés	-	(2)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(1)	(1)
Autres charges exceptionnelles	(4)	(21)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(5)</b>	<b>(23)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>78</b>	<b>62</b>

Le poste de « autres produits exceptionnels » est constitué pour 59 K€ de la reconnaissance en produit d'une quote-part à hauteur des subventions d'investissements reçues pour la boutique de Lyon et pour la boutique de la Madeleine (se reporter à la section 4.12 du présent rapport). Le solde se compose principalement du boni d'achat des actions propres pour 19 K€, dans le cadre du contrat de liquidité.

Le poste de « autres charges exceptionnelles » se compose uniquement du mali d'achat des actions propres, dans le cadre du contrat de liquidité.

## 5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<b>31/10/2020</b>			
Résultat avant impôts	214	78	292
Impôts	-	-	-
Résultat après impôt	214	78	292
<b>30/04/2020</b>			
Résultat avant impôts	(1 878)	95	(1 783)
Impôts	-	-	-
Résultat après impôt	(1 878)	95	(1 783)

Pour rappel, la Société a eu un résultat fiscal déficitaire et n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés. Le montant des déficits fiscaux reportables au 30/04/2020 s'élève à 12 396 K€.

## 5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2020	Acquisitions Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	31/10/2020
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 692</b>	<b>110</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 802</b>
Concessions et droits	11	-	-	-	11
Logiciels	1 511	8	2	-	1 521
Autres immos incorporelles	16	-	-	-	16
Immobilisation incorporelles en cours	72	-	-	-	72
Avances sur immobilisation incorporelles	82	102	(2)	-	182
<b>Amortissements</b>	<b>1 479</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1 495</b>
Concessions et droits	1	-	-	-	1
Logiciels	1 462	16	0,1	-	1 478
Autres immos incorporelles	16	-	-	-	16
<b>Valeurs nettes</b>	<b>212</b>	<b>94</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>307</b>

Les acquisitions de l'exercice sont principalement relatives à la construction d'une plateforme technologique dernière génération afin de soutenir l'activité au cours des prochaines années pour 102 K€.

## 5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2020	Acquisitions / Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-1	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	31/10/2020
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 774</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>1 801</b>
Matériel et outillage	122					122
Installations et agencements	1 311	15				1 326
Matériel de transport	8			(2)		6
Matériel de bureau et informatique	333	13				345
Avances sur Immobilisations	-	0				0
Immobilisation corporelles en cours	-					-
<b>Amortissements</b>	<b>705</b>	<b>131</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>834</b>
Matériel et outillage	68	8				76
Install. agcts. divers	421	93				514
Matériel de transport	8	0		(2)		6
Mat. bureau et info	209	29				238
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 069</b>	<b>(103)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>966</b>

La société a fait l'acquisition de matériel de bureau et informatique ainsi qu'elle a procédé à des agencements de ses bureaux et équipé ses boutiques d'éléments de protection de la Covid-19.

## 5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	30/04/2020	Acquisitions Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Rebours de dépôts et cautions	31/10/2020
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 073</b>	<b>663</b>	<b>(595)</b>	<b>-</b>	<b>1 141</b>
Autres participations	599	42			641
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	158	42			200
Autres titres immobilisés	-				-
Dépôts et cautionnements	372	7			379
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	17	324	(271)		70
Contrat de liquidité - Espèces	85	290	(324)		51
<b>Provisions</b>	<b>362</b>				<b>362</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>711</b>	<b>663</b>	<b>(595)</b>	<b>-</b>	<b>779</b>

La Société détient une créance rattachée à sa participation dans la SCI AGL Immobilier, détenue à 66,67% par Miliboo. Cette créance a été augmenté de 42 K€ sur la période.

L'augmentation du poste de « Dépôt et cautionnements » est en lien avec les réajustements de dépôt et cautionnement appelés par les bailleurs des boutiques de Lyon et de la Madeleine.

Depuis le 18 mai 2017, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 21 mars 2011 à la société Portzamparc Société de Bourse.

Au 31 octobre 2020, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 24 694 actions à hauteur d'une valeur brute de 70 K€. Aucune dépréciation des titres n'est appelée à être enregistrée à la clôture de la période. Les profits sur la période se sont élevés à 19 K€. Le montant en trésorerie du contrat de liquidité s'élève à 51 K€.

Les acquisitions d'actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières. Les pertes et profits liés sont comptabilisés en résultat financier.

**5.12 STOCKS ET EN-COURS**

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	31/10/2020
Stock de matières premières	102	(12)	91
Stock de marchandises	5 364	(197)	5 167
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 466</b>	<b>(208)</b>	<b>5 258</b>

  

En milliers d'euros	Montant brut	Dépréciation	30/04/2020
Stock de matières premières	106	(15)	91
Stock de marchandises	4 782	(217)	4 565
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 887</b>	<b>(232)</b>	<b>4 656</b>

La société connaît une augmentation de son stock en valeur brute de 579 K€. La société continue de renforcer sa disponibilité en produits en vue l'activité attendue.

**5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2020
Valeurs brutes	1 282			1 282
Provision pour dépréciation	(38)			(38)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 244</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 244</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2020
Valeurs brutes	1 807			1 807
Provision pour dépréciation	-			-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 807</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 807</b>

Les créances sont constituées majoritairement de créances envers des partenaires qui sont des places de marchés virtuelles par le biais desquelles une partie de l'activité est générée.

**5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF**

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2020
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 902</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 902</b>
Créances sociales et fiscales	395			395
Débiteurs divers	243			243
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	2 258			2 258
Ecart de conversion actif	5			5
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 902</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 902</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2020
<b>Valeurs brutes</b>	<b>954</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>954</b>
Créances sociales et fiscales	388			388
Débiteurs divers	224			224
Crédit impôt compétitivité	1			1
Charges constatées d'avance	341			341
Ecart de conversion actif	1			1
<b>Provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>954</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>954</b>

La variation du poste de charges constatées d'avance correspond intégralement à la mise à disposition par le Groupe M6 des espaces publicitaires pour deux années à compter du 30 juin 2020.



**5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Composition du capital social	Au début	Créées	Remboursées	En fin
<b>31/10/2020</b>				
Actions Ordinaires	4 913 535			4 913 535
Valeur Nominale	0,10			0,10

Aucun mouvement n'est à relever au cours de la période.

**5.16 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

En milliers d'euros	30/04/2020	Subvention Recue	Quote-Part virée au Résultat	31/10/2020
Boutique Rue Grolée - Firce Capital	118		(18)	100
Boutique Boulevard de la Madeleine - Generali	398		(42)	357

Boutique Rue Grolée – Firce Capital : La société a reçu en décembre 2017 une subvention d'investissement par le bailleur dans le cadre de la prise du bail de la boutique de la rue Grolée à Lyon. Cette subvention est étalée sur 6 ans, soit la durée des amortissements des investissements qui y ont été réalisés.

Boutique Boulevard de la Madeleine – Generali : La société a reçu en octobre 2018 une subvention d'investissement par le bailleur dans le cadre de la prise du bail de la boutique du boulevard de la Madeleine à Paris. Cette subvention est étalée sur 6 ans, soit la durée moyenne des amortissements des investissements qui y ont été réalisés.

**5.17 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

En milliers d'euros	30/04/2020	Dotations	Reprises	31/10/2020
Provisions pour pertes de change	1		(1)	-
Provisions pour litiges	-			-
Provision garantie clients	128	38		166
Provision pour impôts	-			-
Autres provisions pour risques	-			-
Autres provisions pour charges	31	9		40
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>159</b>	<b>48</b>	<b>(1)</b>	<b>206</b>

Les provisions sont essentiellement relatives à :

- La garantie donnée aux clients sur les produits livrés à hauteur de 166 K€,
- Les points de fidélité et bons de réduction à hauteur de 40 K€.

**5.18 EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES**

En milliers d'euros	30/04/2020	Contracté	Remboursé	Converti	31/10/2020
Emprunt obligataire envers M6	1 250	2 500			3 750
Intérêts sur emprunts obligataire envers M6	19	22			41
Autres intérêts sur emprunt obligataire	5				5
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>	<b>1 274</b>	<b>2 522</b>	-	-	<b>3 796</b>

La société a procédé à un emprunt obligataire par voie de conversion de dette fournisseur, pour un montant total de 2 500 K€. Le 4 juillet 2020 elle a procédé à l'émission de 250 000 obligations convertibles en action à destination du Groupe M6 dans le cadre de son partenariat media-for-equity.

Ces obligations sont convertibles en actions au plus tôt en mai 2022 (se reporter au paragraphe 1.1 du présent rapport).

Les obligations portent un intérêt annuel fixe de 1,50%, capitalisé annuellement et qui sera payé in fine en numéraire ou, le cas échéant, par voie de compensation, en cas de conversion des OCA. Ces intérêts s'élèvent à 22 K€ pour la période.

## 5.19 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 248	2 557	330	8 136
Dettes financières diverses	44			44
Concours bancaires courants	-			-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 293</b>	<b>2 557</b>	<b>330</b>	<b>8 180</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 618	2 816	377	4 811
Dettes financières diverses	10			10
Concours bancaires courants	-			-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 627</b>	<b>2 816</b>	<b>377</b>	<b>4 821</b>

La société a contracté sur la période un total de 3 400 K€ de prêts garantis par l'Etat (se reporter au paragraphe 1.2 du présent rapport financier pour les modalités de chaque prêt.

Ces prêts sont classés en dette court-terme car en l'état sont remboursables sous 1 an. La décision de rembourser au bout du délai d'un an ou de prolonger la durée dans les conditions prévues contractuellement n'a pas été prise à la date d'arrêté des comptes.

## 5.20 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	4 214		-	4 214
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 214</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 214</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2020
Fournisseurs et comptes rattachés	3 319		-	3 319
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 319</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 319</b>

## 5.21 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/10/2020
Personnel et comptes rattachés	312	-	-	312
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	203			203
Etat	1 429			1 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2	-	-	2
Clients avances et avoirs à établir	917	-	-	917
Créditeurs divers	1 065			1 065
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Ecart de conversion passif	3	-	-	3
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 930</b>

  

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2020
Personnel et comptes rattachés	129			129
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113			113
Etat	1 140			1 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2			2
Clients avances et avoirs à établir	690			690
Créditeurs divers	1 008			1 008
Produits constatés d'avance	5			5
Ecart de conversion passif	10			10
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 098</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 098</b>

Le poste « Personnel et comptes rattachés » est composé de la provision pour congés payés arrêtee à fin de période et d'une provision de primes.

Le poste « Etat » est composé principalement de TVA collectée sur ses ventes à l'export et de TVA française à décaisser.

Le poste « Clients avances et avoirs à établir » correspond aux clients créditeurs, eu égard au fait que le paiement intervient avant facturation et livraison.

Le poste créditeurs divers est constitué à hauteur de 1 058 K€ de la charge à payer relative au loyer de la boutique du boulevard de la Madeleine. Cette charge à payer est la résultante du traitement comptable des franchises de loyer (se reporter à la section 4.13 du présent rapport).

## 5.22 PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros	31/10/2020	30/04/2020
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	452	440
Autres créances	47	14
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>499</b>	<b>454</b>

Le poste de créances est constitué de factures à établir soit envers des tiers, soit envers Miliboo Connected (refacturation des charges supportées par Miliboo et cession des développements informatiques).

## 5.23 CHARGES A PAYER

En milliers d'euros	31/10/2020	30/04/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	780	565
Dettes fiscales et sociales	508	357
Autre dettes	1 058	1 010
<b>Total charges à payer</b>	<b>2 409</b>	<b>1 968</b>

Le poste des autres dettes est constitué à hauteur de 1 058K€ de la charge à payer relative au loyer de la boutique du boulevard de la Madeleine. Cette charge à payer est la résultante du traitement comptable des franchises de loyer (se reporter à la section 4.13 du présent rapport).

## 5.24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.24.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. La Société indique ci-dessous :

- la valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat,
- le montant des redevances (loyers) afférentes à l'exercice,
- le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents,
- l'évaluation, à la date de clôture du bilan :
  - des redevances restant à payer,

- et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

En milliers d'euros	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	Valeur de rachat	Dotation Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans			
<b>Matériel de transport</b>									
Véhicule société 1	86	4	94	17			17	1	9
Fourgon Sprinter	28	1	7	6	12		19	3	3
Véhicule société 2	98	12	12	21	84		105	1	10
<b>Totaux</b>	<b>212</b>	<b>16</b>	<b>113</b>	<b>45</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>141</b>	<b>5</b>	<b>21</b>

(\*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

#### 5.24.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de Loyers comptabilisés		Loyers restant à comptabiliser			Total
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Siège Social	111	1 246	221	886	303	1 410
Appartement Paris	10	84	3			3
Boutique Lyon	56	401	159	637	299	1 095
Boutique Paris Madeleine	470	1 846	939	3 757	2 818	7 515
<b>Totaux</b>	<b>646</b>	<b>4 231</b>	<b>1 323</b>	<b>5 280</b>	<b>3 419</b>	<b>10 022</b>

#### 5.24.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat. Le montant de l'engagement hors bilan s'élevait au 30 avril 2020 à 83 K€, charges sociales incluses.

#### 5.24.4 COUVERTURE DE CHANGE

Aucun contrat de couverture de change n'est en vigueur à la date de clôture.

#### 5.24.5 GARANTIE DE PAIEMENT DE FACTURES

La Société a mis en place dans le courant de l'exercice, et à la demande de l'un de ses fournisseurs, une garantie bancaire de paiement de factures d'un montant de 30 K€ auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

#### 5.24.6 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

En milliers d'USD	Échéance	31/10/2020
<b>Engagements hors bilan - Banque Européenne Crédit Mutuel</b>		
Credoc import à vue	08/11/2020	1
Credoc import à terme	05/01/2021	27
Credoc import à vue	21/12/2020	50
Credoc import à vue	20/01/2021	31
Credoc import à vue	29/01/2021	13
<b>Total Credoc en USD</b>		<b>122</b>

#### 5.24.7 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

#### 5.24.8 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

- a. Emprunt Société Générale 600 K€.
- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
  - Montant restant 600 K€
  - Date fin échéance garantie : 23/04/2025
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.
- b. Emprunt Société Générale 700 K€.
- Montant initial de cette garantie = 700 K€.
  - Montant restant 700 K€
  - Date fin échéance garantie : 21/06/2022
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
- c. Emprunt Caisse d'Epargne 750 K€.
- Montant initial de cette garantie = 750 K€.
  - Montant restant 750 K€
  - Date fin échéance garantie : 05/08/2022
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
- d. Emprunt BPA 600 K€.
- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
  - Montant restant 600 K€
  - Date fin échéance garantie : 20/08/2025
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7<sup>ème</sup> rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.
- e. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.
- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
  - Montant restant 104 K€
  - Date fin échéance garantie : 05/11/2024
  - Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

## 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

### 6.1 PLATEFORME

La Société a décidé d'accroître ses capacités de stockage et d'internaliser sa logistique afin d'accompagner sa croissance attendue. Elle a constitué une filiale, nommée Milistock SASU. Cette filiale a conclu avec la société SCI Gazeley Saint Martin, filiale de GLP, un bail commerciale pour une durée de 7 ans fermes extensible à 9 ans, portant sur une plateforme logistique de près de 20.000 m<sup>2</sup> dans les Bouches-du-Rhône. La date de prise d'effet du bail a été fixée au 2 janvier 2021.

La société Miliboo s'est portée garante auprès de sa filiale du paiement des loyers et accessoires auprès de la SCI Gazeley Saint Martin.

### 6.2 EMISSION D' ACTIONS NOUVELLES SUITE A ACQUISITION DEFINITIVE D' ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES

L'Assemblée Générale Mixte du 18 octobre 2018 dans sa dixième résolution à caractère extraordinaire, a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 38 mois, à procéder, dans le cadre de l'article L 225-197-1 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions nouvelles résultant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices, ou d'actions existantes, au bénéfice des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

En vertu de l'autorisation délivrée au Conseil d'Administration par la dixième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale Mixte du 18 octobre 2018, le Conseil d'Administration a décidé le 29 novembre 2019 de l'attribution gratuite sous conditions de présence et de performance de 54 616 actions ordinaires MILIBOO existantes ou à émettre auprès du mandataire dirigeant.

Le nombre d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration au titre de cette délégation ne peut dépasser 10% du capital social existant à ce jour soit 49 353,50 € représentant 491 353 actions.

Le 30 novembre 2020, le conseil d'administration a constaté que :

- Les conditions de présence et de performance inscrites au plan sont respectées. L'acquisition des actions est effective.
- La société ne dispose pas d'actions auto-détenues en nombre suffisant pour pourvoir à cette acquisition.

En conséquence le conseil décide de l'émission de 54 616 actions nouvelles par prélèvement sur le compte des réserves.

### 6.3 DEUXIEME CONFINEMENT

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée au Covid-19, le gouvernement français a, par voie réglementaire<sup>10</sup>, imposé la fermeture au public des établissements commerciaux, sauf pour un nombre restreint d'activités limitativement identifiées, et des mesures de confinement favorisant le télétravail.

Le 30 octobre 2020 la Société a ainsi procédé à la fermeture de ses deux boutiques physiques et subséquemment contraint l'ensemble des 12 salariés au chômage partiel depuis lors jusqu'à la réouverture le 28 novembre courant.

---

<sup>10</sup> Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié par le décret n° 2020-1331 du 2 novembre 2020 et le décret n° 2020-1358 du 6 novembre 2020.

S'agissant de ses services centraux, la société avait préalablement décidé de basculer l'intégralité de ses effectifs en télétravail dès le 20 octobre. L'ensemble du personnel du siège a continué d'être pleinement opérationnel à tout moment, sans aucune discontinuité d'activité.

Seuls quelques employés affectés à l'atelier de réparation sont restés sur site avec application stricte des protocoles sanitaires et gestes barrières.

Le stockage et la préparation des commandes sont externalisés à un logisticien opérant à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ce dernier a continué d'appliquer strictement les protocoles sanitaires et gestes barrières tout au long de la crise. L'activité logistique n'a jamais cessé durant le mois de novembre.

La livraison aux clients est également externalisée à des transporteurs tiers de renom. Ceux-ci ont continué de faire appliquer des protocoles sanitaires stricts visant à protéger le client, soit au travers de livraisons sans entrée dans les lieux d'habitation, soit en modifiant leur procédure de contre-signature à la remise des colis. Les livraisons ont été assurées sans discontinuité durant le mois de novembre.